Conseil Général
Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

N° 2008-2-210

Service instructeur
Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques
Université Louis Pasteur de STRASBOURG

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'Université Louis Pasteur pour l'organisation de quatre manifestations scientifiques.

Le fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2008, un crédit de 45 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - Programme F025 - Enseignement Supérieur et Recherche. A ce jour, il reste un montant disponible de 27 590 €.

La Mission Culture Scientifique et Technique (MCST) de l'Université Louis Pasteur (ULP) de STRASBOURG organise chaque année des activités de diffusion de la culture scientifique et technique en Alsace. Pour 2008, ces actions représentent un budget total prévisionnel de 567 635 €. Les partenaires sollicités sont :

- l'Etat (Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie) à hauteur de 77 500 €,
- le Conseil Régional à hauteur de 57 500 €,
- le Conseil Général du Bas-Rhin à hauteur de 47 400 €,
- la Communauté Urbaine de Strasbourg à hauteur de 22 000 €,
- le Conseil Général du Haut-Rhin à hauteur de 9 500 €.

Pour 2007, les aides accordées ont été les suivantes :

- 54 000 € par le Conseil Régional,
- 38 400 € par le Conseil Général du Bas-Rhin,
- 61 500 € par l'Etat,
- 4 000 € par le Conseil Général du Haut-Rhin qui avait été sollicité pour quatre projets.

Les subventions des collectivités territoriales (Région Alsace et Conseil Général du Bas-Rhin) et de l'Etat devraient être maintenues à même hauteur en 2008.

Vous trouverez ci-après une fiche descriptive des quatre projets qui concernent le Haut-Rhin et pour lesquels une aide financière de notre collectivité est demandée.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, soit :
  - 2 000 € pour les expositions itinérantes « La physique au féminin » et « Cancers... quand les cellules s'emballent »,
  - 1 000 € pour les cafés scientifiques juniors,
  - 1 500 € pour les Alsasciences – Coordination Régionale 2008,
  - 1 500 € pour l'Année Mondiale de l'Astronomie,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17320, nature 65738, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

EXPOSITIONS ITINERANTES
« Cancers... quand les cellules s'emballent »
et
« La physique au féminin »

Les expositions itinérantes sont proposées par la MSCT depuis 2005. Devant le succès remporté et les demandes enregistrées pour 2008, la MSCT souhaite renouveler ces expositions.

1) Exposition « Cancer...quand les cellules s'emballent »

Cette action est destinée à faciliter l'accès et le développement de l'information sur les cancers. Elle s'articule autour de trois éléments majeurs :

- une exposition accessible à tous, qui répond de façon simple aux grandes questions que l'on se pose sur les cancers,
- des animations adaptées à chaque public qui privilégient l'interactivité et l'expérimentation,
- des conférences et des cafés scientifiques juniors pour développer des temps de dialogues et d'informations.

Le public visé : L'objectif est de toucher le maximum de personnes et en particulier les jeunes.

Les lieux de rendez-vous : Les sites privilégiés sont les centres sociaux-culturels, les centres hospitaliers, les établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées) et les établissements d'enseignement supérieur.

Les thèmes abordés : Qu'est-ce qu'une cellule ? Qu'est-ce que l'ADN ? Qu'est-ce qu'un cancer ? Comment se déclare-t-il ? Quelle est son évolution ? Quels sont les facteurs de risques ? Les moyens de prévention et de dépistage ? Quels sont les principaux traitements employés contre les cancers ?

2) Exposition « La physique au féminin »

Suite à l'Année Mondiale de la Physique 2005, l'ULP a souhaité concevoir une exposition itinérante sur la place des femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur. Autour de cette manifestation, différents outils pédagogiques ont été conçus pour faciliter le dialogue avec des chercheurs. Cette itinérance s'inscrit dans une double préoccupation de promouvoir l'égalité des chances et les carrières scientifiques des jeunes et notamment des filles.

Le public visé : Les élèves (collèges et lycées) de la 4ème jusqu'aux classes préparatoires, les étudiants et les enseignants.

Méthodologie :

- accueil de l'exposition au sein de l'établissement avec l'installation de 29 panneaux,
- travail de préparation à l'aide de questionnaires, de vidéos et du site internet,
- rencontre avec une scientifique pour s'informer, débattre des métiers de la recherche,
- organisation de cafés scientifiques juniors au sein de l'établissement,
- préparation d'un compte rendu, sous une forme à définir avec les enseignants.

Les lieux de rendez-vous : Les sites privilégiés sont les établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées), les IUFM (COLMAR et STRASBOURG) et les établissements d'enseignement supérieur.

3) Budget prévisionnel :

En dépenses :

Frais de fonctionnement	14 500 €
Logistique, transports	1 500 €
Déplacement intervenants et animateurs	1 500 €
Mise à jour site internet	1 000 €
Total :	18 500 €

En recettes :

Conseil Régional d'Alsace	6 000 €
Délégation Régionale Recherche et Technologie	3 000 €
Conseil Général du Bas-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Haut-Rhin	4 000 €
Communauté Urbaine de Strasbourg	2 000 €
Total :	18 500 €

Le Département a accordé une aide de 1 750 € en 2007.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et afin d'en accentuer encore le développement dans le Haut-Rhin, il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande mais de limiter notre aide à 2 000 € au lieu des 4 000 € sollicités.

CAFES SCIENTIFIQUES JUNIORS

Depuis six ans, l'ULP et le Rectorat de l'Académie de STRASBOURG ont mis en place une soixantaine de cafés scientifiques juniors dans les établissements scolaires de la région.

Ces rencontres constituent une forme originale d'échange entre jeunes et scientifiques. Les thématiques abordées sont liées aux développements scientifiques d'aujourd'hui (les énergies renouvelables, les biotechnologies, le climat,...) ou à l'orientation (les métiers de la recherche...). L'objectif est de mener les enseignants vers des activités scientifiques plus poussées et pérennes, type clubs de sciences ou ateliers de recherche.

Méthodologie :

L'organisation de ces cafés scientifiques juniors se fait à la demande des élèves, avec la collaboration d'une équipe pédagogique. Les enseignants proposent un sujet, établissent une problématique et définissent avec l'ULP le profil de trois intervenants qui sont en général des enseignants-chercheurs de l'ULP, d'autres universités alsaciennes ou de centres de recherche de la région.

Le public visé : les élèves des lycées et des collèges d'Alsace et leurs enseignants.

Les lieux de rendez-vous : les lycées et les collèges d'Alsace. Dans le Haut-Rhin, ces cafés scientifiques sont développés en collaboration avec la Nef des Sciences de MULHOUSE.

Budget prévisionnel :

En dépenses :	
Coordination	18 000 €
Communication	1 000 €
Transports/missions	1 500 €
Fonctionnement	1 000 €
Total :	21 500 €
En recettes :	
Délégation Régionale Recherche et Technologie	10 000 €
Conseil Régional d'Alsace	6 000 €
Conseil Général du Bas-Rhin	2 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	1 500 €
Université Louis Pasteur	2 000 €
Total :	21 500 €

Le Conseil Général a accordé une subvention de 750 € en 2007.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et afin d'en accentuer encore le développement dans le Haut-Rhin, il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande mais de limiter notre aide à 1 000 € au lieu des 1 500 € sollicités.

ALSASCIENCES – COORDINATION REGIONALE 2008

Le principe des Alsasciences est de créer des événements de culture scientifique et technique locaux, tout en profitant d'une dynamique et d'une coordination régionale. Il s'agit d'offrir au public des localités moyennes, des contenus variés et d'une qualité proche de celle existante sur les grands centres économiques.

Les communes haut-rhinoises de CERNAY, SAINT-LOUIS et MUNTZENHEIM ont déjà manifesté leur souhait d'accueillir un événement.

En parallèle, la coordination régionale continuera de mettre l'accent sur la prospection de nouveaux lieux d'accueil et la diffusion du concept à travers toute la région Alsace, en collaboration avec la Nef des Sciences de MULHOUSE pour le département du Haut-Rhin.

Le public visé : le grand public des agglomérations moyennes d'Alsace et des petites communes environnantes ainsi que les établissements scolaires de ces localités.

Méthodologie : une « Alsascience » se déroule sur une semaine avec des activités « grand public » et d'autres plus particulièrement destinées aux scolaires :

- exposition,
- conférence ou table ronde (soirée),
- des ateliers/animations/spectacles pour le grand public dans un lieu culturel (week-end et soirée),
- des ateliers/animations/spectacles pour les scolaires (semaine),
- des animations culturelles au cœur des communes (week-end).

Budget prévisionnel :

En dépenses :	
Coordinateur	10 000 €
Aides versées aux manifestations	4 000 €
Communication	2 000 €
Fonctionnement	1 000 €
Total :	17 000 €
En recettes :	
Délégation Régionale Recherche et Technologie	6 500 €
Conseil Régional d'Alsace	4 000 €
Conseil Général du Bas-Rhin	2 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	1 500 €
Direction Régionale aux Affaires Culturelles	3 000 €
Total :	17 000 €

Afin de favoriser le développement de la diffusion de la culture scientifique et technique sur l'ensemble du territoire alsacien et notamment en Haute-Alsace, il est proposé d'allouer à l'ULP la subvention sollicitée, soit 1 500 €.

ANNEE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE

2009 sera l'Année Mondiale de l'Astronomie. Dès cette année, l'ULP s'attachera avec l'ensemble des partenaires à préparer conjointement la mise en place d'activités afin de garantir un succès aussi important que pour l'Année Mondiale de la Physique en 2005. Un travail de prospection et de coordination sera assuré avec les chercheurs, les institutions de recherche et les différents acteurs locaux. Des actions en direction des scolaires démarreront dès le mois de septembre 2008.

Avec l'Année Mondiale des Mathématiques en 2000, puis l'Année Mondiale de la Physique en 2005, une dynamique en terme de diffusion de la culture scientifique et technique a pris forme. Ces années spéciales contribuent à renforcer l'implication des chercheurs dans la diffusion de leur savoir mais également à promouvoir auprès des jeunes publics les carrières scientifiques et permettent ainsi de lutter contre la désaffection des jeunes pour les études scientifiques supérieures.

L'ULP assurera une nouvelle fois la coordination régionale de ces manifestations dans un souci de cohérence et de visibilité.

L'objectif est d'égaler, voire de dépasser le succès de l'Année Mondiale de la Physique qui a réuni plus de 250 000 visiteurs en Alsace et a impliqué une centaine de chercheurs de la région.

Le budget prévisionnel 2008 devra permettre de préparer et de coordonner l'Année Mondiale de l'Astronomie. Il s'élève à 15 000 € et est réparti comme suit :

En dépenses :	
Coordination	8 000 €
Communication	4 000 €
Site Web/Graphisme	3 000 €
Total :	15 000 €
En recettes :	
Délégation Régionale Recherche et Technologie	4 000 €
Conseil Régional d'Alsace	3 000 €
Conseil Général du Bas-Rhin	1 500 €
Conseil Général du Haut-Rhin	1 500 €
Université Louis Pasteur	5 000 €
Total :	15 000 €

En 2005, pour l'Année Mondiale de la Physique, le Département du Haut-Rhin avait alloué une subvention totale de 20 500 € pour l'ensemble des manifestations.

Afin de permettre la préparation des événements liés à l'Année Mondiale de l'Astronomie, il est proposé d'allouer à l'ULP la subvention sollicitée, soit 1 500 €.